

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**FORMATION EN SOINS PALLIATIFS :  
ASPECTS MEDICO-PSYCHO-SOCIAUX**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARAMEDICAL DE TYPE COURT**

<p><b>CODE : 82 23 02 U34 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 804</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 03 décembre 2013,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# FORMATION EN SOINS PALLIATIFS : ASPECTS MEDICO-PSYCHO-SOCIAUX

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARAMEDICAL DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'apprenant,

en vue d'élaborer des stratégies d'intervention en soins palliatifs incluant une équipe pluridisciplinaire :

- ◆ de développer sa capacité à analyser les problématiques médico-psycho-sociales et éthiques associées aux soins palliatifs ;
- ◆ de comprendre les perspectives actuelles du traitement de la douleur et des symptômes perturbant la qualité de vie dans le domaine des soins palliatifs ;
- ◆ d'accompagner une personne en soins palliatifs et son entourage proche dans la souffrance physique et psychique.

Pour les infirmiers, elle vise aussi, partiellement, à répondre aux conditions de formation prévues par la réglementation pour l'obtention de la qualification professionnelle particulière d'infirmier en soins palliatifs

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

*Au départ d'une situation relevant des domaines psycho-socio-éducatifs ou de la santé, dans le respect du cadre déontologique, des règles et usages de la langue française et au travers d'un travail écrit personnel respectant une méthodologie rigoureuse et d'une défense orale du travail,*

- ◆ présenter une intervention complexe dans un milieu professionnel visant le maintien, l'amélioration ou le rétablissement de la santé/le développement global et l'autonomie de la personne :
  - ◆ présenter une problématique, une question de départ, une hypothèse de travail, une démarche méthodologique et une recherche documentaire ;
  - ◆ décrire et analyser la (les) situation(s) en faisant référence aux concepts théoriques, méthodologiques ou techniques relevant de domaines tels que :
    - ◆ droit et législation,
    - ◆ sociologie,

- ♦ analyse des organisations,
- ♦ psychologie,
- ♦ psychopédagogie,
- ♦ psychopathologie,
- ♦ sciences fondamentales (biologie, anatomie, physiologie, biochimie, microbiologie...),
- ♦ éducation à la santé,
- ♦ soins infirmiers ;
- ♦ poser une réflexion critique et éthique sur la situation ;
- ♦ apporter des éléments faisant la preuve d'une connaissance de soi et de l'autre sur base des différentes étapes du développement de la personne (affectif, social, intellectuel...) ;
- ♦ utiliser des techniques de base de la communication et les situer par rapport à différentes approches conceptuelles (approche systémique, analyse transactionnelle, relation d'aide,...) ;
- ♦ répondre d'une manière claire et concise aux questions en faisant la preuve qu'il maîtrise les concepts utilisés.

## 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Brevet d'infirmier hospitalier ou Bachelier des catégories sociale ou paramédicale.

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Sciences sociales et humaines appliquées aux soins palliatifs	CT	B	60
Sciences biomédicales appliquées aux soins palliatifs	CT	B	20
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	20
<b>Total des périodes</b>			<b>100</b>
<b>Nombre d'ECTS</b>			<b>5</b>

## 4. PROGRAMME :

L'étudiant sera capable :

### **En Sciences sociales et humaines appliquées aux soins palliatifs,**

#### Dans une approche socio-légale des soins palliatifs :

- ♦ de présenter les définitions des soins palliatifs et les principales mesures légales (soins palliatifs, euthanasie, droits du patient, volontariat...) dans une évolution historique ;
- ♦ d'exposer les aides diverses liées au statut palliatif ;
- ♦ d'identifier les réseaux, les structures et les lieux de soins palliatifs au niveau national et régional.

*A partir de situations diversifiées tant au niveau du public que des institutions concernées et dans une logique interdisciplinaire :*

#### Dans une approche psychosociale du patient et de son entourage :

- ♦ d'identifier les processus psychosociaux du deuil pour la personne en soins palliatifs concernée et pour son entourage ;

- ◆ d'identifier et de décrire les principaux mécanismes de défense en présence ;
- ◆ d'expérimenter et de développer une attitude d'écoute et d'accompagnement de la personne en soins palliatifs et de ses proches ;
- ◆ de synthétiser, d'interpréter et de traduire de manière globale, les besoins des personnes concernées et de leurs proches dans un objectif d'accompagnement et de soins.

Dans une approche existentielle et spirituelle des soins palliatifs et en fin de vie :

*sur base de notions théoriques relatives à l'éthique,*

- ◆ d'identifier les attentes et besoins des patients et de leurs proches au travers de leurs différentes pratiques et croyances culturelles, philosophiques ou religieuses, en vue de mettre en œuvre un accompagnement adapté ;
- ◆ d'élaborer une réflexion éthique en équipe pluridisciplinaire.

Dans une approche médico-psycho-sociale de la souffrance des soignants :

- ◆ de repérer et de clarifier ses sentiments, valeurs et croyances en lien avec ces situations, en vue d'identifier ses atouts et ses limites dans la gestion des aspects émotionnels des personnes impliquées ;
- ◆ de faciliter la communication, la gestion de conflits, la formation et le soutien aux personnes impliquées, au moyen d'outils d'analyse et de gestion du travail en équipe pluridisciplinaire ;
- ◆ d'y repérer les causes potentielles de stress et de proposer des pistes de prévention ;
- ◆ de proposer des modalités et des types de prise en charge de la souffrance des professionnels ;
- ◆ d'identifier les bénéfices de la prise en charge ainsi que les risques liés à l'absence de -prise en charge de la souffrance des professionnels.

**En Sciences biomédicales appliquées aux soins palliatifs,**

- ◆ d'identifier et de décrire les aspects médicaux intervenant dans l'élaboration du projet thérapeutique tels que :
  - ◆ les mécanismes de la douleur et la notion de souffrance globale,
  - ◆ l'évaluation de la douleur,
  - ◆ les symptômes d'inconfort physique et psychique,
  - ◆ les principaux traitements actuels ;
- ◆ de proposer et de justifier les spécificités de son intervention dans le cadre du projet thérapeutique (décision, mise en œuvre).

## **5. CAPACITES TERMINALES :**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,**

*à partir d'une situation concrète d'accompagnement en soins palliatifs,*

*dans le respect de la législation en vigueur,*

- ◆ de présenter et d'argumenter une stratégie d'intervention tenant compte des aspects médico-psycho-sociaux incluant une équipe pluridisciplinaire :
  - ◆ en tenant compte des symptômes d'inconfort physique et psychique,
  - ◆ en intégrant une synthèse des besoins psychologiques de la personne en soins palliatifs et de ses proches,
  - ◆ en témoignant d'une réflexion éthique,
  - ◆ en tenant compte des aspects existentiels et spirituels,

- ◆ en se positionnant et en justifiant les spécificités de son intervention dans le cadre du projet thérapeutique global (décision, mise en œuvre),
- ◆ en proposant des modalités d'accompagnement adapté tant pour le patient et son entourage que pour les professionnels dont l'orientation vers des services compétents,
- ◆ en mettant en évidence les atouts et les limites de la stratégie d'intervention par rapport aux aspects médico-psycho-sociaux.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de finesse de l'analyse,
- ◆ le degré de pertinence des pistes proposées,
- ◆ le niveau de réflexion éthique.

## **6. CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

CC

CC